



# La Certification Biologique-

Par France Gravel  
Directrice Ecocert Canada



# Plan de la présentation

- Ecocert Canada
- Processus de certification
- Les normes
- L'audit
- Référentiels étrangers





# Ecocert Canada



# Historique



- 1995 Création de GarantieBio
- 1999 Accréditation Iso 65 par le CAQ
- 2000 Partenariat avec Ecocert SA
- 2002 GarantieBio-Ecocert devient le bureau canadien d'Ecocert SA, Ecocert Canada



# Entreprise

- Bureau principal situé à Lévis
- Bureau “West division” situé à Tisdale en Saskatchewan
- Bureau Ontario à Guelph
- Réseau d’inspecteurs engagés et indépendants
- Affiliée à un réseau international présent dans plus de 86 pays





# Portrait

- Clientèle 2008:  
Environ 1600 entreprises certifiées réparties de la façon suivante:
  - 46% Production agricole
  - 28% Production acéricole
  - 17% Transformation & Distribution
  - 9% Hors AB





# Référentiels contrôlés

## **Production biologique:**

- Normes biologiques : Québec, Canada, USA, Europe, Japon, Suisse

## **Autres:**

- Référentiels privés
- Écoproduits (cosmétiques, textiles, détergents)
- Équitable
- Espaces verts écologiques
- Systèmes qualité





# Rôle du certificateur

Les organismes de certification ne peuvent pas agir à titre de consultants

Notre rôle se limite à:

Vérifier que les normes sont respectées dans l'entreprise

Ecocert Canada ne possède pas sa propre norme agricole biologique







# Processus de certification

Étapes à suivre



# Rôle de la certification

- Garantir au consommateur que le produit rencontre bien les critères énoncés.
- Valider les pratiques des entreprises et leur offrir un outil de mise en marché crédible.

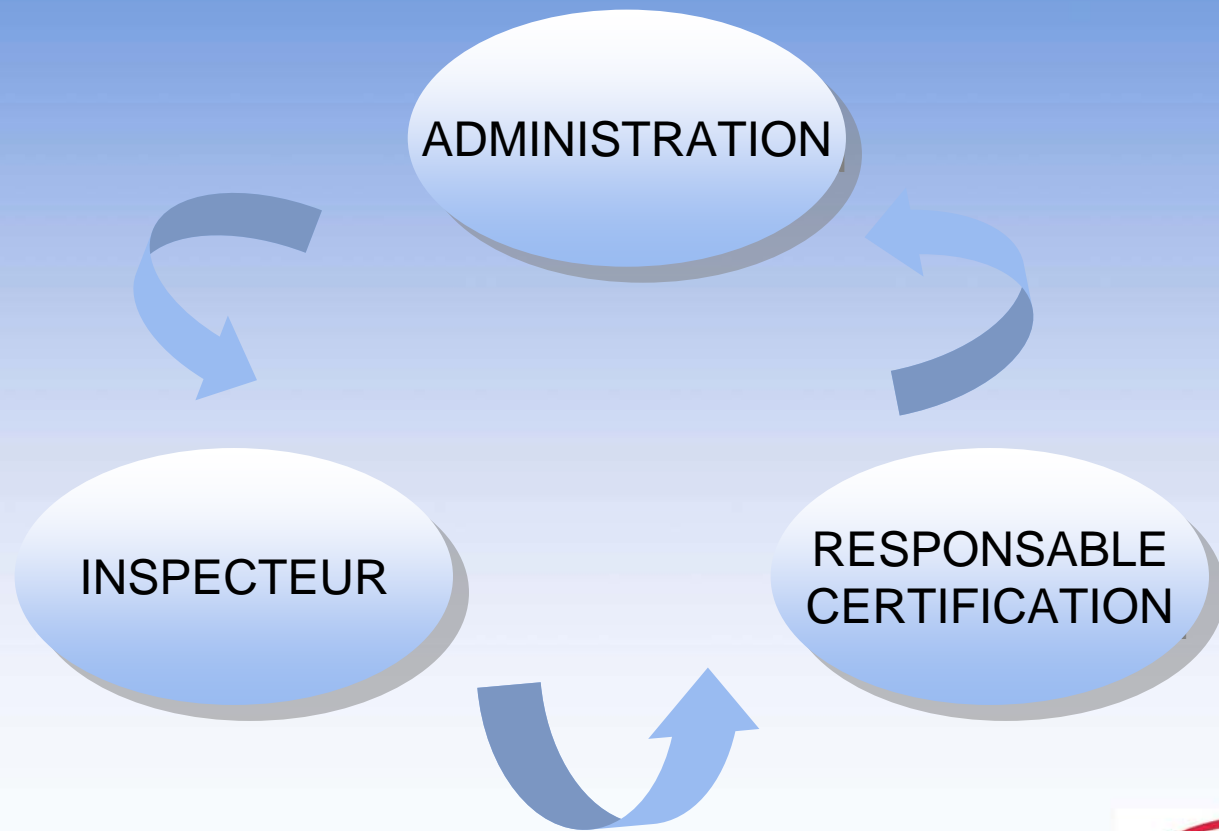


# Type de clients

- Les fermes (agricoles et acéricoles)
- Les transformateurs de tout type
- Les détaillants
- Les distributeurs
- Les courtiers



# Fonctionnement





# Fonctionnement

## **Première année: Pré-certification**

L'inspection est réalisée sur la ferme et le résumé des non-conformité est remis. Les produits ne peuvent toutefois pas porter la mention biologique.

## **Années suivantes: certification biologique**

Si aucune non-conformité importante n'est détectée!





# Étapes de la certification

## 1 - Envoi des normes et des formulaires d'inscription

- Normes des marchés où les produits seront vendus
- Les formulaires permettent de déterminer si l'entreprise est éligible à la certification demandée.



# Étapes de la certification

## 2 - Examen du dossier d'inscription

- L'inscription est validée pour prévenir d'éventuelles non-conformité.
- Facturation et signature du contrat. Chez Ecocert Canada, les frais dépendent du service demandé et il n'y a pas de frais d'utilisation de la marque (user's fee)



# Étapes de la certification

## 3- Inspection de l'entreprise

- Fréquence des contrôles
  - 100% de contrôles approfondis
  - 20% de contrôles de suivi
  - 5% de contrôles non annoncés



# Étapes de la certification

## 4- Réception du rapport et étude du dossier

- Les Responsables Certification (RC) étudient le rapport de l'inspecteur pour assurer l'impartialité de la décision (critère ISO 65)
- Une grille de non-conformité a été élaborée par le Comité de certification afin que les sanctions soient uniformes d'une entreprise à l'autre.





# Étapes de la certification

## 5-Envoi de la lettre de décision et du certificat au client

- La certification peut être en attente si des non-conformités sont soulevées ou si des informations sont manquantes.
- Le certificat sera donc envoyé suite à la réception des documents demandés







# Principe de base de la production biologique

*Produire des aliments sains tout  
en respectant l'environnement*



# Les Normes

- Champs
- Animaux
- Transformation
- Distribution



# Champs

- Rotation, incluant des légumineuses. Donc pas de mono culture.
- Engrais organiques: fumier (restrictions), composts, minéraux non enrichis. Donc pas de fertilisants de synthèse.
- Semences bio (preuve si non disponibles)
- Gestion mécanique des adventices et ravageurs. Donc pas d'herbicides ou de pesticides.
- Prévention: choix des variétés, travail du sol, bandes tampons...
- Liste restreinte d'intrants permis



# Non autorisé:

- Les cultures parallèles: même culture en bio et non bio.
- Les OGM sur la ferme certifiée.
- Semences traitées



# Animaux

- Accès à l'extérieur obligatoire.
- Pâturages et/ou cours d'exercice.
- Alimentation 100% bio
- Restriction sur les médicaments (antibiotiques )
- Période de conversion si origine non bio
- Logement adéquat





# Non autorisé:

- Bâtiments sans accès extérieur
- Les OGM dans l'alimentation.
- Les antibiotiques pour les animaux à viande
- Les hormones



# Transformation

- Ingrédients bio: minimum 95%
- Ingrédients autorisés (liste restreinte)
- Mesures de ségrégation
- Double rincage des installations nettoyées.



# Non autorisé

- Micro ondes
- Irradiation
- Même ingrédient bio et non bio



# Distribution

- Preuves de certification des produits
- Maintien de l'intégrité bio
- Propreté des entrepôts et transports





# L'audit

Quoi mettre en place avant la  
visite de l'inspecteur ?





# Plan d'un audit

- L'inspecteur prend lui-même son rendez-vous avec vous selon vos disponibilités respectives. Attention, la visite doit se faire en saison de production!
- Visite des installations
- Vérification de la documentation
- Entrevue de clôture
- Signature du résumé des constats

**Temps estimé: 2½ à 6 heures**



# Attestation et Fiches techniques à présenter à l'inspecteur

- Attestation sans OGM pour les inoculants et semences
- Fiches techniques des intrants utilisés
- Preuve de conformité des intrants



# Documentation

Les factures d'achats, les factures de ventes, les registres.

La documentation doit permettre

- Un exercice de traçabilité des produits
- Une balance de vérification entre la production et les ventes



# Registres

- Registre des champs (travaux, intrants, récolte)
- Registre de troupeau (santé, alimentation, naissance, achat)
- Registre de fabrication (numéros de lots)
- Registre d'entretien (date, produit utilisé, rinçage)
- Registre des plaintes
- Registre des ventes, des inventaires



# Exemple de Registre des champs disponible sur [www.ecocertcanada.com](http://www.ecocertcanada.com)

Registre de production végétale (page 1)						
Généralités						
# champs	Superficie (ha)	Date du semis	Culture	Cultivar	Fournisseur	Statut semence (bio, traité, non traité)





# Registre des champs

## Registre de production végétale (page 2)

### Bande tampon

# champs	Culture	Situation géographique	Largeur	Date de la récolte	Lieu entreposage

# Registre des champs

## Registre de production végétale (page 5)

### Contrôle phytosanitaire

# champs	Date d'application	Problème(s) rencontré(s)	Méthode(s) et/ou produit(s) utilisé(s)

# Registre du troupeau

Registre de santé animale						
# animal/ # lots/ #ruche	Date du traitement	Problème(s)	Nom du produit	Type de produit (homéopathique, allopathique, parasiticide, antibiotique, etc.)	Date de fin de la période de retrait	Remarque(s)

# Registre des plaintes

Registre des plaintes

Date	Description de la plainte	Nom et coordonnées du plaignant	Action corrective	Date de l'action	Satisfaction du plaignant

# Plan de production

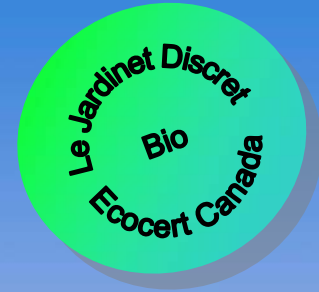
Document obligatoire décrivant les:

- Activités de l'entreprise
- Mesures de contrôle pour assurer l'intégrité
- Substances utilisées dans la production
- Descriptions des problèmes parasitaires
- Systèmes internes de tenue de registres





# Étiquettes




- Nom du produit
- Numéro de lot
- Mention « Certifié par Ecocert Canada »
- Marque de commerce
- Identification de l'entreprise (nom ou code d'identification)
- Pays d'origine du produit



***Vous devez nous envoyer les étiquettes pour approbation avant impression.***





*Lors de la première visite  
d'inspection, est-ce que tout  
doit être déjà en place?*





# Les référentiels étrangers



# Référentiels

NOP	Pour les États-Unis
CEE	Pour l'Europe
COS	Bientôt en vigueur au Canada
JAS	Pour le Japon
Biosuisse	Pour la suisse





# COS



- Logo à venir
- Normes 2008 disponibles mais \$
- Règlement en révision
- Entrée en vigueur prévue le 30 juin 2009
- Responsable du dossier: ACIA via le Bureau Bio Canada





# USA

- Obligatoire pour entrer aux USA
- Antibiotiques interdits pour tous les animaux
- Pas de pré certification
- Listes d'intrants différentes



# Europe

- Logo à venir
- Révision 2008
- Listes d'intrants différentes
- Semences bio obligatoires
- Fumier d'élevage industriel interdit
- Normes de logement



# Suisse

- Aspect environnemental important
- % d'habitat sauvage
- Etude du dossier demandé par l'importateur
- Listes des intrants différentes



# Japon

- Système de contrôle de la qualité « grading »
- Critères de sélection du personnel
- Pas de fumier l'année de la récolte
- Listes des intrants différentes





# Période de questions

